

NOTE STRATÉGIQUE CONFIDENTIELLE

# L'ÉCOLE 2040

*Doctrine, architecture des âges et plan d'action  
pour refonder le système éducatif français à l'horizon 2040*

---

**Sylvane VERDONCK**

*Analyste, ancienne élue, fondatrice*

*Document strictement confidentiel — diffusion restreinte*

*Version 2 — Mai 2026*

## Synthèse exécutive

---

Cette note propose les fondements doctrinaux, l'architecture institutionnelle et le plan d'action opérationnel d'une refondation du système éducatif français à l'horizon 2040, dénommée "L'École 2040".

### Le constat

Le système éducatif français, hérité du modèle taylorien-républicain du XIX<sup>e</sup> siècle, n'est plus en mesure de remplir ses missions. Décrochage scolaire massif (près de 80 000 jeunes par an), explosion des troubles anxieux et phobies scolaires chez les 12-25 ans, déclassement objectif du diplôme, inadéquation entre les compétences enseignées et les métiers émergents (intelligence artificielle, mobilité électrique, économie de l'influence, transition écologique, soin), neurodiversité ignorée : la France forme une partie significative de sa jeunesse à des compétences que l'économie réelle ne demande plus, tandis que des autodidactes équipés d'intelligence artificielle bâtissent en quelques mois des activités à plusieurs millions d'euros.

### La thèse

L'école d'aujourd'hui n'est pas perfectible à la marge : elle doit être refondée. Non pas privatisée, ni livrée à un solutionnisme technologique, mais reconstruite autour d'une nouvelle alliance entre le commun républicain (socle culturel, civique et linguistique), la personnalisation rendue possible par l'intelligence artificielle, l'ancrage territorial, l'apprentissage par projet réel, et la mobilité internationale précoce.

### La méthode

La note propose une doctrine en sept piliers et, surtout, une recomposition complète de l'architecture des âges scolaires. Cette architecture en cinq phases organiques constitue le cœur de la proposition. Elle remplace la séquence administrative maternelle-primaire-collège-lycée-université par cinq périodes calées sur les seuils réels du développement humain : Éveil (0-6 ans), Fondations (6-12 ans), Exploration (12-15 ans), Spécialisation par alternance (15-18 ans), Apprentissage tout au long de la vie (18 ans et au-delà).

### Le cadrage politique

L'École 2040 se défend de manière transpartisane : souveraineté éducative gaullienne, égalité des chances méditerranéenne, pragmatisme adéquationniste libéral, bien-être et écologie pratique sociétale. Aucune force politique structurée ne peut s'y opposer sans s'aliéner une part de son propre électorat. Le projet est conçu pour être porté en lien direct avec la prochaine séquence régionale de 2028 en Hauts-de-France, et en synergie avec les autorités étatiques compétentes (Éducation nationale, Travail, Affaires étrangères, Compétences).

## Les cinq métiers-pilotes

La phase expérimentale (2026-2027) prototype simultanément cinq filières construites comme une réponse directe aux mutations économiques en cours :

- Métiers de l'influence et de la création de contenu.
- Métiers des batteries et de la mobilité électrique.
- Métiers de l'esport et du jeu vidéo.
- Métiers du sport-santé-bien-être.
- Métiers de l'intelligence artificielle appliquée.

## Le calendrier indicatif

Septembre 2026 : ouverture d'un pilote en Hauts-de-France (50 apprenants).  
Septembre 2027 : extension à 200 apprenants et signature des premiers partenariats internationaux (Chine, Pologne, Maroc, Afrique francophone).  
2028 : ouverture des premiers parcours internationaux.  
2030 : réseau de Maisons École  
2040 dans cinq régions françaises.  
2040 : doctrine intégrée à la refondation républicaine de l'enseignement.

# I. Diagnostic — La fin d'un cycle scolaire de cent cinquante ans

---

## 1. Une école conçue pour un monde disparu

L'école française telle qu'elle existe en 2026 est, dans ses structures profondes, l'école de Jules Ferry — c'est-à-dire l'école d'un monde où l'on formait des ouvriers pour l'usine, des employés pour l'administration, et une élite pour l'État. Journée de sept heures assises, sonneries, classes par âge, programmes uniformes, examens terminaux : le modèle est taylorien et industriel. Il a accompli sa mission historique : alphabétiser un peuple, former des cadres, transmettre la République.

Mais l'économie qu'il servait n'existe plus. La société non plus. Et l'enfant que ce système suppose — docile, capable de tenir assis sept heures par jour, indifférent aux écrans, formaté pour des cycles de quatre à six ans — n'existe plus non plus, ou n'a probablement jamais existé qu'à la marge.

## 2. Six fractures structurelles

### Fracture économique

Les compétences les plus valorisées en 2026 — capacité à dialoguer avec une intelligence artificielle, à concevoir et diffuser du contenu, à piloter un projet transversal, à coopérer en équipe internationale, à innover en environnement contraint — ne figurent pas, ou ne figurent que par accident, dans les programmes officiels. À l'inverse, l'école continue de consacrer un temps massif à des contenus que l'élève pourra demain produire ou retrouver en quelques secondes via une intelligence artificielle conversationnelle.

### Fracture cognitive

Les neurosciences éducatives, depuis vingt ans, démontrent que l'attention soutenue chez un adolescent excède rarement vingt à vingt-cinq minutes, que l'apprentissage se consolide par la répétition espacée et l'engagement actif, et que la sédentarité prolongée altère significativement les fonctions cognitives. L'école française reste pourtant l'un des systèmes occidentaux les plus rigides sur ces points, avec des journées plus longues, des récréations plus courtes, et des pauses moins nombreuses que ses voisins.

### Fracture psychique

La crise de santé mentale chez les 12-25 ans est désormais documentée à un niveau qui n'autorise plus l'évitement. Phobies scolaires, troubles anxieux généralisés, épisodes dépressifs, idéations suicidaires : les indicateurs progressent de manière continue depuis le milieu des années 2010. L'école, qui devrait être un espace de protection et d'émancipation, est devenue pour une partie significative de la jeunesse un facteur de souffrance.

## Fracture neurodéveloppementale

Les enfants neuroatypiques — hauts potentiels, trouble du déficit de l'attention, dys, troubles du spectre autistique, hypersensibilités — représentent désormais une part importante de la population scolaire, soit en raison d'une meilleure détection, soit en raison d'une réelle augmentation. L'école française, conçue pour un enfant médian fictif, échoue massivement à les accompagner, et les enferme trop souvent dans des trajectoires d'échec qui pèsent ensuite sur leur vie entière.

## Fracture sociale

Le diplôme, jadis instrument d'ascension républicaine, devient instrument de reproduction. Les enquêtes PISA confirment depuis quinze ans que le système français est l'un des plus inégalitaires d'Europe, et que la corrélation entre origine sociale et réussite scolaire s'y est même renforcée. Ce constat dévaste la promesse fondatrice de l'école républicaine.

## Fracture symbolique

Enfin, une fracture plus profonde, qui n'est pas mesurable par les indicateurs ordinaires : la perte de sens. L'élève moderne ne croit plus que l'école lui ouvrira sa vie. Il voit autour de lui des autodidactes équipés d'intelligence artificielle bâtir, en quelques mois, des activités économiques que vingt ans de scolarité ne préparent plus à produire. Cette dévalorisation symbolique, plus que toute crise budgétaire, fragilise l'institution.

## 3. Ce qui doit être protégé

Aucune refondation crédible ne peut faire l'économie de ce qui, dans l'école républicaine, constitue un acquis irremplaçable. Quatre fonctions doivent être préservées et même renforcées :

- La fonction d'égalité républicaine : l'école comme lieu de rencontre entre milieux sociaux et de redistribution effective des chances.
- La transmission d'un socle commun : langue, histoire, géographie, civisme, esprit critique, sans quoi il n'y a plus de Nation.
- La socialisation horizontale : l'apprentissage de la vie avec ceux qui ne nous ressemblent pas.
- La laïcité comme cadre protecteur, permettant la coexistence des consciences.

Toute proposition de refondation qui négligerait ces fonctions ne serait pas une refondation, mais une privatisation déguisée. L'École 2040 les place au contraire au centre de son architecture.

## II. Doctrine — Les sept piliers de L'École 2040

---

L'École 2040 ne se définit pas d'abord par un programme, mais par une architecture. Sept piliers la structurent. Chacun répond à une fracture identifiée. Ensemble, ils dessinent un modèle pédagogique cohérent, soutenable, exportable.

### **Pilier 1 — L'apprentissage modulaire et empilable**

Sortir du modèle des "années" pour aller vers un modèle de modules certifiants empilables. Un apprenant accumule, tout au long de sa vie, des unités de compétence qui se combinent en titres, puis en diplômes. Cette logique, déjà éprouvée par France Compétences à travers le Répertoire Spécifique et le Répertoire National des Certifications Professionnelles, peut être généralisée à l'ensemble du parcours éducatif. Elle rend possibles les sorties et les ré-entrées, les reconversions, les pluri-spécialisations, l'apprentissage tout au long de la vie.

### **Pilier 2 — L'école hors les murs**

L'école cesse d'être un lieu unique pour devenir un écosystème. Salles de classe, tiers-lieux, entreprises partenaires, gymnases, espaces naturels, environnements numériques, plateformes internationales : l'apprentissage se déploie dans une diversité de lieux et de temporalités. Le modèle de la classe close de trente élèves devient une modalité parmi d'autres, non plus la modalité dominante. Cette approche est cohérente avec les tiers-lieux que développent déjà les territoires, et avec les politiques régionales d'aménagement.

### **Pilier 3 — L'IA tuteur, l'humain mentor**

L'intelligence artificielle prend en charge la fonction d'explication et de personnalisation : elle s'adapte au rythme de chaque apprenant, lui propose des exercices calibrés, identifie ses zones de fragilité, lui parle dans sa langue, à son niveau, à toute heure. Cette fonction, que l'enseignant humain ne pouvait plus assurer face à des classes de trente, est désormais déléguée à la machine. L'humain — enseignant, mentor, tuteur — se concentre sur ce que la machine ne fera jamais : la transmission du sens, l'accompagnement existentiel, la formation au jugement, l'éthique, la relation. Cette inversion des rôles n'est pas une dévalorisation de l'humain : elle est, au contraire, son recentrage sur sa fonction la plus haute.

### **Pilier 4 — Le projet réel comme méthode**

L'apprentissage par projet remplace, là où c'est pertinent, l'apprentissage par matière. Les apprenants produisent — un livre, un événement, une analyse, un produit, un service, un dispositif — et c'est par cette production qu'ils acquièrent

des compétences transversales : recherche, synthèse, négociation, planification, communication, gestion de l'incertitude. L'évaluation se fait par portfolio plutôt que par examen terminal. Ce modèle est déjà éprouvé dans les meilleures formations professionnelles, et il est cohérent avec la philosophie de l'apprentissage par alternance.

## **Pilier 5 — Les nouveaux métiers comme moteur**

L'École 2040 forme à ce que l'économie réelle demande, en anticipation. Cinq filières sont prototypées en phase 1 : influence et création de contenu, batteries et mobilité électrique, esport et jeu vidéo, sport-santé-bien-être, intelligence artificielle appliquée. Ces filières ne sont pas choisies par opportunisme conjoncturel : elles correspondent à des marchés en croissance structurelle de plus de 15 % par an, à des besoins de recrutement non couverts, et à des compétences que les filières traditionnelles ne forment pas ou peu.

## **Pilier 6 — L'international dès douze ans**

La mobilité internationale, aujourd'hui réservée à une élite ou à une fin de cursus, devient un élément structurel du parcours. Dès douze ans, les apprenants effectuent des séjours de coopération éducative à l'étranger, suivent des modules en partenariat avec des établissements étrangers, et préparent des certifications internationales. L'École 2040 ouvre ses parcours dans quatre géographies prioritaires : Chine, Pologne, Maroc, Afrique francophone.

## **Pilier 7 — Le bien-être comme matière fondamentale**

Le mouvement, le sommeil, l'alimentation, la santé mentale, la régulation émotionnelle et la connaissance de soi ne sont plus des options, mais des composantes centrales du curriculum. Cette ambition s'appuie sur les recommandations convergentes de l'OMS, de l'OCDE et de l'Académie nationale de médecine, ainsi que sur l'expérience accumulée des Maisons sport-santé et des dispositifs de prescription d'activité physique adaptée.

### III. La nouvelle architecture des âges

---

L'architecture scolaire française — maternelle, primaire, collège, lycée, université — est un héritage administratif du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle découpe le parcours d'un enfant en cycles qui correspondent moins à des étapes de développement humain qu'à des contraintes d'organisation administrative. Elle est, surtout, linéaire et sélective : chaque seuil est un examen, chaque examen peut être un échec, chaque échec ferme des portes. Au lieu d'accompagner la croissance d'une personne, elle la trie. Cette logique, à l'heure où la connaissance se redistribue et où les parcours se diversifient, doit être abandonnée.

L'École 2040 propose à sa place une recomposition en cinq phases organiques, plus respectueuses du rythme de l'enfant et de l'adulte, plus ouvertes aux ré-entrées, plus articulées au monde économique et social. Ce sont les cinq phases qui structurent le cœur de cette note. Chacune est définie par une finalité claire, des principes pédagogiques cohérents, une organisation du temps, un rôle de l'État, et une transition vers la phase suivante qui n'est pas un examen-sanction mais un passage reconnu.

#### **Pourquoi cinq phases — et non quatre, ni six**

Ce nombre n'est pas arbitraire. Il correspond aux cinq grands seuils que les sciences du développement (psychologie, neurosciences, sociologie de l'enfance) identifient comme structurants dans la croissance humaine :

- Vers six ans, l'enfant entre dans la pensée opératoire concrète et devient capable d'apprentissages formels structurés.
- Vers douze ans, la puberté ouvre une nouvelle capacité à l'abstraction et à l'expérimentation sociale.
- Vers quinze ans, l'identité se construit par engagement réel — choix, alliances, contributions.
- Vers dix-huit ans, la majorité juridique scelle l'entrée dans l'âge adulte civique et économique.
- Au-delà, la vie d'adulte ne suit plus aucun seuil unique : elle se rythme en boucles d'apprentissage tout au long du parcours professionnel et personnel.

Cinq phases, donc, parce que cinq seuils. Et chaque phase a sa physionomie propre, ses objectifs propres, ses pédagogies propres.

#### **Une logique organique, pas administrative**

Le passage d'une phase à l'autre, dans L'École 2040, n'est pas une rupture brutale. C'est un passage progressif, accompagné, individualisé. Aucun examen unique ne couperait à un instant donné la suite du parcours. La transition se fait par bilan de compétences, par soutenance de portfolio, par entretien

d'orientation — et toujours dans la perspective de l'ouverture d'options, jamais dans celle de la fermeture.

Cette logique organique répond à une intuition fondamentale : on n'apprend pas linéairement, on apprend en boucles, par cycles, avec des retours, des accélérations, des plateaux. Une architecture éducative respectueuse de l'humain accompagne ce rythme — elle ne cherche pas à le forcer.

## **Une logique qui réconcilie le commun et le singulier**

Cette architecture résout l'opposition apparente entre socle commun républicain et personnalisation des parcours. Plus on est jeune, plus le commun domine ; plus on grandit, plus la diversification s'opère. La phase Fondations (6-12 ans) impose un socle commun renforcé et plus exigeant que celui d'aujourd'hui. La phase Exploration (12-15 ans) introduit la diversification par expérience réelle. La phase Spécialisation (15-18 ans) laisse l'apprenant choisir sa voie en alternance. Et l'Apprentissage tout au long de la vie (18+) ouvre la possibilité, à tout âge, de revenir au commun ou de se ré-orienter.

## PHASE 1 — 0 à 6 ans

# Éveil

---

### Principe directeur

L'Éveil n'est pas une pré-école. C'est l'âge où l'enfant construit, à un rythme qui lui est propre, son rapport au monde, au langage, au corps, aux autres. L'imposer dès trois ans à un emploi du temps scolaire, à une posture assise, à un programme officiel est une violence faite à l'enfant et un gaspillage de ses potentialités. Pendant cette phase, la priorité est claire : protéger l'enfant des contraintes prématurées, soutenir les familles dans leur rôle premier, et garantir à tous l'accès à des structures communautaires de qualité.

### Pédagogies de référence

Les pédagogies actives ont, depuis un siècle, démontré leur efficacité sur cette tranche d'âge. Quatre familles dominant et convergent : Montessori (autonomie, matériel sensoriel, environnement préparé), Reggio Emilia (atelier, langage des cent langues de l'enfant, communauté éducative), Steiner-Waldorf (rythme saisonnier, imagination, art), et les pédagogies actives nordiques (jeu libre, nature, motricité). Aucune n'est imposée. Toutes sont reconnues, soutenues, certifiées. L'École 2040 ne dicte pas un modèle unique : elle garantit un cadre de qualité et la liberté de choix.

### Organisation pratique

Trois acteurs cohabitent et coopèrent : la famille, premier lieu de l'éveil ; les structures communautaires (crèches, maisons d'assistantes maternelles, jardins d'enfants, lieux d'accueil enfants-parents) ; et les espaces publics éducatifs (médiathèques, parcs, ateliers municipaux). Aucune obligation de scolarisation avant six ans. À la place, une garantie d'accès universel à des structures certifiées, financées par la collectivité, et libres dans leur projet pédagogique.

### Ce qui est garanti

- Accès universel et gratuit à une structure communautaire de qualité pour tout enfant dont les parents le souhaitent.
- Soutien financier renforcé aux familles qui choisissent d'éveiller leur enfant à la maison (allocation parentale d'éveil).
- Motricité libre quotidienne : au moins quatre heures par jour de mouvement, en intérieur et en extérieur.
- Exposition précoce au langage et aux langues étrangères, sans pédagogie formelle (immersion, comptines, livres bilingues).
- Sortie progressive des écrans avant six ans, conformément aux recommandations de l'Académie nationale de médecine.
- Premiers liens sociaux non scolaires : jeux libres, fratreries, voisinages, vie communautaire.

## Ce qui n'est pas imposé

- Aucun apprentissage formel de la lecture, de l'écriture ou du calcul avant six ans (cela ne signifie pas qu'on l'interdit, mais qu'on ne l'impose pas).
- Aucune évaluation, aucun classement, aucune comparaison.
- Aucune posture assise prolongée.
- Aucun écran en milieu institutionnel avant trois ans, usage strictement encadré ensuite.

## Rôle de l'État et des collectivités

L'État garantit le financement, certifie les professionnels, contrôle la qualité, et égalise les conditions d'accès entre territoires. Les collectivités (communes, intercommunalités, départements) opèrent au quotidien, agréent les structures, recrutent et forment les professionnels, et conçoivent les espaces publics adaptés.

## Passage à la phase Fondations

La transition vers la phase Fondations s'opère vers six ans, en accord entre la famille et les professionnels qui ont accompagné l'enfant. Aucun examen d'entrée. Un entretien d'accueil dans la structure de phase 2, et la construction d'un premier carnet de parcours qui suivra l'enfant ensuite. Pour les enfants au développement plus tardif, le passage peut être différé sans aucune conséquence administrative.

## PHASE 2 — 6 à 12 ans

# Fondations

---

### Principe directeur

La phase Fondations est celle de la construction du socle commun. C'est aussi, et c'est essentiel, la phase la plus exigeante de L'École 2040 sur le terrain des apprentissages structurés. Contre les caricatures qui imaginent l'école 2040 comme un lieu de liberté sans contenu, il faut le redire avec force : c'est précisément parce qu'on relâche la contrainte avant six ans et qu'on personnalise après douze que le socle commun, entre six et douze ans, peut être plus rigoureux. Tout enfant français doit, à la sortie de la phase Fondations, maîtriser sa langue, savoir lire couramment et écrire correctement, calculer, comprendre l'histoire et la géographie du pays dans lequel il vit, débattre, douter, raisonner.

### Le socle commun élargi

Le socle commun de la phase Fondations comprend six composantes, articulées et toutes traitées avec exigence :

- Lire — fluidité, compréhension fine, plaisir de la lecture, exposition à des textes de qualité et à la littérature jeunesse française et étrangère.
- Écrire — orthographe, syntaxe, expression personnelle, premières productions soignées.
- Compter — sens du nombre, opérations, résolution de problèmes, premières notions de logique.
- Coder — initiation progressive à la pensée algorithmique, sans fétichisation des outils, avec mise en relation avec les mathématiques et le raisonnement.
- Débattre — apprentissage de l'argumentation, de l'écoute, de la nuance, du désaccord civilisé. Travail spécifique sur l'esprit critique face à l'information.
- Bouger — éducation motrice quotidienne, exposition à plusieurs disciplines sportives, apprentissage du corps comme outil et comme bien à entretenir.

S'y adjoignent la culture historique et géographique française (sans laquelle aucune appartenance ne se construit), l'éveil aux langues vivantes (anglais dès le début de phase, seconde langue à partir de la fin de phase), l'éducation civique et morale (laïcité, citoyenneté, vivre-ensemble), et l'expression artistique.

### Organisation du temps

La journée type de la phase Fondations rompt avec le modèle des sept heures assises. Elle se construit autour de quatre principes : le rythme respecte les capacités attentionnelles de l'enfant ; le mouvement est intégré au quotidien ; le

travail collectif et le travail individuel alternent ; le numérique est utilisé avec mesure et toujours sous supervision humaine.

Concrètement, sur une journée de présence en structure :

- Quatre heures maximum d'apprentissage en posture assise active (séances courtes de 30-40 minutes, pauses régulières).
- Deux heures de projet collectif ou individuel (production, expérimentation, atelier).
- Une heure minimum de pratique sportive ou artistique.
- Des temps libres de jeu et d'interaction non dirigée, indispensables à la socialisation.
- Une pause méridienne longue qui inclut la sieste pour les plus jeunes et le repos pour les plus grands.

La semaine type comprend cinq matinées d'apprentissage et des après-midis plus diversifiés. Les vacances scolaires sont mieux réparties (cycles de sept semaines de présence suivies de deux semaines de pause), et les grandes vacances d'été sont raccourcies pour limiter la perte d'acquis (huit semaines maximum).

### **La pédagogie : IA tutrice, humain transmetteur**

La grande innovation pédagogique de la phase Fondations est l'introduction de l'intelligence artificielle comme tutrice individuelle. L'IA prend en charge ce qu'aucun enseignant humain ne peut plus assurer face à une classe de trente : la différenciation pédagogique réelle, le retour immédiat à l'apprenant, la patience infinie, l'adaptation au niveau et au vocabulaire de chaque enfant.

Concrètement : chaque enfant dispose d'un accès quotidien encadré à une IA pédagogique conçue pour son âge, conforme au RGPD, sans publicité, sans incitation à la dépendance, et placée sous supervision systématique d'un adulte. L'IA propose des exercices, vérifie les acquis, signale les difficultés à l'enseignant, et permet à l'enfant d'avancer à son rythme.

L'enseignant humain, libéré de la fonction répétitive d'explication et de correction, retrouve sa fonction première : transmettre le sens, animer le collectif, accompagner les passages difficiles, former à l'esprit critique, garantir le rapport à la culture. Il devient mentor d'un petit groupe (douze à seize enfants maximum suivis sur plusieurs années) qu'il accompagne dans la durée.

### **Évaluation par portfolio**

L'évaluation classique par note disparaît. À sa place, un portfolio de compétences construit dans la durée. Chaque compétence du socle est associée à plusieurs paliers de validation. L'apprenant valide ses paliers à son rythme, par production effective et par soutenance courte devant le mentor. Pas d'examen unique, pas de classement, pas de comparaison entre enfants. La progression individuelle est partagée régulièrement avec la famille.

## **Passage à la phase Exploration**

Vers douze ans, un bilan de compétences fait le point sur la maîtrise du socle commun et identifie les appétences de l'enfant. La transition vers la phase Exploration s'opère par entretien à trois (apprenant, mentor, parents). Pour les enfants dont le socle commun n'est pas encore consolidé, un dispositif de consolidation est proposé avant le passage en phase 3, sans aucune stigmatisation.

## PHASE 3 — 12 à 15 ans

# Exploration

---

### Principe directeur

La phase Exploration est l'âge de la dégustation. Plutôt que d'orienter l'adolescent par échec — comme le fait aujourd'hui le collège, qui transforme la difficulté en seconde générale en sentence de relégation vers le professionnel — l'École 2040 lui offre, à cet âge précis, l'occasion d'explorer en profondeur la diversité des métiers, des cultures, des langues. L'orientation qui en résultera, à quinze ans, ne sera plus subie par défaut : elle sera fondée sur l'expérience réelle.

### Les quatre composantes de l'exploration

#### *Stages courts et dégustation de métiers*

L'apprenant effectue, sur les trois années de la phase, entre douze et dix-huit stages courts (une à deux semaines chacun) dans des univers professionnels variés : artisanat, science, art, soin, technique, numérique, sport, agriculture, hôtellerie, commerce. Ces stages ne sont ni des observations passives ni des emplois cachés : ils sont conçus comme des immersions guidées dans des métiers réels, avec un tuteur professionnel et un livret de stage exigeant. Au terme de la phase, l'apprenant a vu de l'intérieur une douzaine de métiers. Il sait ce qui l'attire et, tout aussi précieux, ce qui ne lui correspond pas.

#### *Premier projet entrepreneurial collectif*

Chaque promotion conçoit, sur les trois années, au moins un projet entrepreneurial collectif : créer un journal, monter un événement, lancer une mini-entreprise, organiser une expédition, produire un objet ou un service utile à un partenaire local. Ce projet n'est pas un exercice : il a un commanditaire réel, un budget réel, un calendrier réel, des risques réels. Il introduit, à cet âge, la culture entrepreneuriale au sens fort — celle qui consiste à transformer une idée en réalisation.

#### *Première mobilité internationale*

Au moins une mobilité internationale d'une durée de quatre à six semaines pendant la phase Exploration. Cette mobilité n'est pas un séjour linguistique de vacances : elle est conçue comme une coopération éducative avec un établissement partenaire à l'étranger. L'apprenant y suit des cours, y participe à un projet local, y rencontre des familles, y rentre transformé. Pour les familles modestes, le financement public garantit l'égalité d'accès : aucune mobilité ne dépend du revenu familial.

#### *Initiation aux langues stratégiques*

L'anglais est consolidé à un niveau opérationnel (cible : niveau B1 du Cadre européen commun de référence à la fin de phase). Une seconde langue stratégique est ouverte au choix selon les territoires : mandarin (lien Chine),

polonais (lien Europe centrale), arabe (lien méditerranéen et africain), espagnol ou portugais (lien latino-américain), allemand (lien Europe rhénane), ou une langue africaine subsaharienne. Le choix est ouvert mais accompagné, et tient compte de la cohérence géographique du territoire d'implantation.

### **Le bien-être à l'âge adolescent**

La phase Exploration est aussi l'âge où la santé mentale est la plus exposée. L'École 2040 fait du bien-être une matière à part entière, avec un volume horaire dédié et un référent identifié dans chaque structure. Les apprentissages portent sur la connaissance de soi, la régulation émotionnelle, l'hygiène du sommeil, la nutrition, la gestion des écrans, la prévention des conduites à risque, la sexualité. Aucune pédagogie moralisatrice : un travail respectueux, en groupes restreints, avec des professionnels formés.

### **Le mentor individuel**

Dès l'entrée en phase Exploration, chaque apprenant est appairé avec un mentor individuel — adulte de référence, formé, choisi pour sa diversité socioprofessionnelle, qui consacre quelques heures par mois à l'accompagnement de ce jeune. Ce mentor n'est pas un enseignant et n'évalue pas : il écoute, conseille, ouvre des portes, témoigne. Ce dispositif de mentorat, modeste en moyens, est l'un des plus rentables socialement : il rompt la fatalité géographique et familiale, donne accès à des univers nouveaux, sécurise le passage à l'âge adulte.

### **Passage à la phase Spécialisation**

À l'issue de la phase Exploration, un grand entretien d'orientation à quinze ans clôt le passage. L'apprenant, son mentor, ses parents et un référent de la structure se réunissent pour partager le portfolio d'expériences accumulé et décider de la suite. Plusieurs voies sont possibles, toutes valorisées : une spécialisation par alternance (voie standard et nouvellement valorisée), une voie générale d'études classiques (maintenue, mais non plus unique voie de réussite), ou une voie d'engagement (service civique long, année de césure, projet personnel encadré).

## PHASE 4 — 15 à 18 ans

# Spécialisation par alternance

---

### Principe directeur

Le cœur politique de L'École 2040 se joue ici. Pendant un siècle, l'apprentissage par alternance a été en France la voie de relégation — celle où l'on envoyait les jeunes qui avaient échoué dans la voie générale. L'École 2040 inverse cette logique. L'alternance devient la voie standard. Non par dévalorisation des études générales — qui restent ouvertes, accessibles, soutenues — mais par revalorisation symbolique et matérielle du faire, du métier, de la pratique.

### L'inversion fondamentale

À quinze ans, l'apprenant signe un premier contrat avec une structure : entreprise, association, collectivité, club sportif, structure culturelle, ferme, atelier. Il y est accompagné par un maître d'apprentissage formé à cette fonction. Il alterne formation théorique (dans une structure de formation rattachée à un centre de formation d'apprentis) et pratique professionnelle. Il accumule, sur trois ans, des blocs de compétences certifiés qui constituent à dix-huit ans un parcours individualisé, riche, validé, employable.

Trois conséquences majeures découlent de cette inversion. D'abord, l'apprenti est rémunéré dès quinze ans, ce qui constitue une protection puissante contre le décrochage et contre la dépendance familiale. Ensuite, l'apprenti construit, dès quinze ans, un réseau professionnel, ce qui rompt l'inégalité de capital social entre enfants de cadres et enfants d'employés. Enfin, l'apprenti vit, dès quinze ans, dans le monde réel — ce qui est sans doute la meilleure protection contre l'anxiété générationnelle qui frappe aujourd'hui une partie des lycéens.

### La technique des blocs de compétences

La phase Spécialisation s'appuie sur le système des blocs de compétences déjà en vigueur dans le Répertoire National des Certifications Professionnelles. Chaque métier est décrit comme un assemblage de blocs identifiés ; chaque bloc est validable indépendamment ; chaque bloc validé est inscrit au portfolio. L'apprenant peut, en trois ans, valider un titre complet de niveau 4 (équivalent baccalauréat professionnel) puis, en deux ans supplémentaires, un titre de niveau 5 (équivalent BTS), puis poursuivre. Il peut aussi composer son parcours en mélangeant des blocs de plusieurs métiers — ce qui est précieux pour les filières hybrides (par exemple : intégration de l'intelligence artificielle dans le commerce, ou sport-santé combiné avec l'animation socioculturelle).

### Trois sorties à dix-huit ans

À dix-huit ans, l'apprenant qui a complété la phase Spécialisation a trois options ouvertes, toutes également valorisées :

#### ***Première sortie — Poursuite vers un titre supérieur***

L'apprenant peut continuer en alternance vers un niveau 6 (équivalent licence professionnelle) ou un niveau 7 (équivalent master). Cette voie devient la voie majoritaire dans les métiers techniques et industriels.

### ***Deuxième sortie — Création d'activité accompagnée***

L'apprenant peut créer son activité (micro-entreprise, association, coopérative, société). Cette voie est accompagnée par un dispositif public dédié : prêt d'honneur sans intérêt, mentorat renforcé, accompagnement comptable et juridique pendant les trois premières années. Aucune création n'est laissée seule face au risque.

### ***Troisième sortie — Université classique***

L'apprenant peut, s'il le souhaite, intégrer l'université classique. Des passerelles sont formalisées pour reconnaître les blocs de compétences validés en phase Spécialisation comme équivalents partiels au cursus universitaire. Cette voie n'est ni la voie noble ni la voie de fuite : elle est une option parmi trois, choisie selon le projet.

## **Le rapport avec le lycée général**

Le lycée général n'est pas supprimé. Il est maintenu, mais cesse d'être la voie par défaut. Il devient une option pour les jeunes attirés par les études longues, par la recherche, par les humanités. Cette cohabitation des voies — alternance majoritaire, lycée général minoritaire mais maintenu — est une condition de la transition. La radicalité d'une transformation passe par l'acceptation que plusieurs modèles cohabitent durablement.

## **Le rôle des parents**

À cet âge, le rôle des parents évolue. Ils ne sont plus seuls détenteurs de l'autorité éducative : ils partagent cette autorité avec le maître d'apprentissage, le centre de formation et le mentor. Ce partage n'est pas une dépossession : c'est une co-responsabilité qui protège l'adolescent. L'École 2040 organise des temps de rencontre réguliers entre les trois pôles, formalise les décisions partagées, et établit un cadre clair pour les désaccords éventuels.

## **Passage à l'apprentissage tout au long de la vie**

À dix-huit ans, l'apprenant entre dans la phase finale — celle qui durera, désormais, toute sa vie. La transition se fait par cérémonie collective ("passage à l'âge adulte civique") qui scelle l'entrée dans la majorité juridique, économique et politique. Cette cérémonie, organisée dans chaque territoire, est l'occasion de renouer avec un rite républicain dont la France manque cruellement aujourd'hui.

## PHASE 5 — 18 ans et au-delà

# Apprentissage tout au long de la vie

---

### Principe directeur

La distinction entre formation initiale et formation continue, qui structure aujourd'hui le code du travail et celui de l'éducation, n'a plus de sens. À l'horizon 2040, plus personne ne pourra prétendre exercer toute sa vie le métier appris à vingt ans. Les transformations technologiques, écologiques, démographiques imposeront à chaque adulte plusieurs reconversions au cours de son parcours. L'École 2040 anticipe ce fait en supprimant la frontière et en organisant l'apprentissage tout au long de la vie comme une cinquième phase à part entière — la plus longue de toutes, puisqu'elle couvre cinquante ans d'existence.

### Les boucles plutôt que la ligne droite

Le modèle d'organisation n'est plus linéaire. Il est en boucles. Un adulte peut, à tout moment de son parcours, revenir se former — pendant quelques jours, quelques semaines, quelques mois — puis retourner à son activité. Cette logique implique :

- La modularité totale des certifications : on entre, on valide ce que l'on veut, on sort, on revient plus tard pour valider autre chose.
- La reconnaissance étendue des acquis de l'expérience : tout savoir-faire développé en situation professionnelle peut être validé par la procédure de validation des acquis de l'expérience, considérablement simplifiée et accélérée.
- La pluri-spécialisation : un adulte peut cumuler plusieurs spécialités, ou les combiner pour créer un métier hybride correspondant à un besoin émergent.
- Le compte personnel de formation enrichi, abondé par les branches et par l'État, qui permet à chacun de financer ses cycles de formation.

### Les déclencheurs typiques

Plusieurs moments de la vie déclenchent naturellement un retour vers la formation. L'École 2040 les anticipe et les accompagne :

- La transition de carrière (changement de métier, promotion exigeant de nouvelles compétences).
- La reconversion subie (licenciement économique, transformation du secteur d'activité).
- La reconversion choisie (envie de changer de vie, mobilité géographique).
- La parentalité (retour à l'emploi après un congé, transmission familiale).
- La fin de carrière (préparation à la retraite active, transmission de savoir-faire).

- L'engagement bénévole ou associatif (acquisition de compétences pour exercer une responsabilité associative ou électorale).

### **Les centres de formation d'apprentis comme opérateurs naturels**

Cette logique appelle des opérateurs spécifiques. Les centres de formation d'apprentis, désormais étendus à toutes les classes d'âge, deviennent l'opérateur naturel de cette cinquième phase. Ils proposent des cycles courts, modulaires, financièrement accessibles, conçus pour des adultes en activité ou en transition. Ils articulent formation théorique et pratique, sur le modèle de l'alternance — qui se révèle aussi pertinent pour les adultes en reconversion que pour les jeunes en spécialisation.

### **Le rapport avec l'université classique**

L'université classique demeure. Elle continue d'accueillir des étudiants directement après le baccalauréat général, et elle reste le lieu principal de la recherche, des humanités, des sciences fondamentales. Mais elle n'est plus le seul lieu de l'enseignement supérieur, ni la seule voie d'accès aux métiers qualifiés. Une partie de son activité bascule vers la formation continue pour adultes, en synergie avec les centres de formation d'apprentis.

### **L'enjeu civique**

Une société qui apprend tout au long de sa vie est une société qui se renouvelle, qui s'adapte, qui produit. C'est une société qui maintient ses individus dans une trajectoire active, qui prévient l'obsolescence professionnelle et la marginalisation. C'est, à grande échelle, un puissant levier de cohésion sociale et de souveraineté économique. La transformation du rapport à l'apprentissage tout au long de la vie n'est pas un sujet périphérique de la doctrine de L'École 2040 : c'est son aboutissement et sa promesse politique la plus forte.

## Synthèse comparative — Ancien modèle / École 2040

Âge	Modèle actuel	École 2040
<b>0-6</b>	Maternelle obligatoire dès 3 ans, programme officiel imposé, posture assise dès la petite section.	Éveil — famille et structures communautaires libres, pédagogies actives au choix, aucun apprentissage formel imposé.
<b>6-12</b>	Primaire — sept heures assises, programmes uniformes, évaluation chiffrée, peu de personnalisation.	Fondations — socle renforcé (6 composantes), 4h assis-actif max, IA tutrice + humain mentor, évaluation par portfolio.
<b>12-15</b>	Collège — orientation par échec, brevet anxiogène, stage unique de 3-5 jours.	Exploration — 12 à 18 stages courts, premier projet entrepreneurial, première mobilité internationale, mentor individuel.
<b>15-18</b>	Lycée — Parcoursup, baccalauréat terminal, voie générale dominante, alternance perçue comme relégation.	Spécialisation par alternance — voie standard, apprenti rémunéré dès 15 ans, blocs de compétences empilables.
<b>18+</b>	Université / grandes écoles — cursus linéaires, séparation stricte formation initiale / continue.	Apprentissage à vie — boucles d'entrée et de sortie libres, VAE étendue, parcours en boucles, université parmi d'autres opérateurs.

## **IV. Les cinq métiers-pilotes de la phase expérimentale**

---

L'architecture des âges décrite au chapitre précédent constitue le squelette de L'École 2040. Pour la mettre à l'épreuve, il faut commencer quelque part — en concentrant l'effort initial sur un nombre limité de filières professionnelles, choisies pour leur pertinence stratégique et leur capacité à entraîner l'ensemble du modèle.

Cinq filières sont retenues pour la phase expérimentale 2026-2027. Le choix de ces cinq filières répond à un triple critère : un marché en croissance structurelle non couvert par les filières existantes ; un besoin de qualification objectivable par des sources publiques ; une cohérence avec les territoires d'expérimentation envisagés.

### **Filière 1 — Métiers de l'influence et de la création de contenu**

L'économie de l'influence représente en France un marché supérieur à 1,5 milliard d'euros en 2026, en croissance annuelle de 25 à 30 %. Aucune filière de formation initiale structurée et certifiante n'existe à ce jour. Les acteurs se forment par tâtonnement, exposés aux risques juridiques (loi Anti-Influence de juin 2023), fiscaux et réputationnels.

L'École 2040 propose un parcours certifiant en deux ans, couvrant : production de contenu (vidéo, image, écriture, podcast), stratégie éditoriale, droit de l'influence, fiscalité, négociation commerciale, gestion de communauté, éthique et déontologie. La filière vise l'enregistrement au RNCP en niveau 5 puis en niveau 6. Un partenariat est envisagé avec l'ARCOM pour la composante déontologique.

### **Filière 2 — Métiers des batteries et de la mobilité électrique**

Le plan France Batteries, la gigafactory ACC à Douvrin-Billy-Berclau, l'arrivée de Verkor à Dunkerque et les annonces de Stellantis créent dans les Hauts-de-France un besoin massif de qualifications, estimé à plus de dix mille postes à l'horizon 2030. Or les filières actuelles ne couvrent qu'une partie de la chaîne, laissant de côté l'ingénierie des cellules, la chimie des batteries, la sécurité, le recyclage, l'intégration véhicule, la maintenance et le diagnostic.

L'École 2040 propose un parcours en alternance de deux à trois ans, en partenariat avec les gigafactories régionales, les équipementiers, les centres de recherche et de développement et les opérateurs de recyclage. Cette filière constitue un atout stratégique majeur pour l'attractivité du dispositif auprès des financeurs publics et des collectivités.

## **Filière 3 — Métiers de l'esport et du jeu vidéo**

Le marché français de l'esport dépasse 200 millions d'euros en 2026. Une certification de niveau 4 existe déjà (Titre Professionnel Animateur Esport). La filière complète couvre cinq métiers : animateur, manager d'équipe, organisateur d'événement, créateur de contenu spécialisé, opérateur technique (régie, streaming, production audiovisuelle).

Cette filière présente un double intérêt stratégique : elle répond à une demande forte de jeunes adultes en décrochage des filières classiques, et elle constitue un levier de prévention contre le "décrochage par retrait dans le jeu vidéo" en valorisant cette pratique comme cheminement professionnel structuré.

## **Filière 4 — Métiers du sport-santé-bien-être**

Cette filière couvre les métiers émergents de la prescription d'activité physique adaptée (loi de modernisation du système de santé de 2016 confirmée et étendue en 2023), du coaching bien-être, de l'accompagnement de publics spécifiques (séniors, personnes en situation de handicap, jeunes en décrochage).

Le marché français du sport-santé est estimé à 12 milliards d'euros et croît de plus de 8 % par an. L'articulation avec les fédérations sportives, les Maisons sport-santé reconnues par le ministère, et les services municipaux des sports donne à la filière une assise territoriale immédiatement opérationnelle.

## **Filière 5 — Métiers de l'intelligence artificielle appliquée**

L'intelligence artificielle ne constitue pas seulement une transformation technologique : elle redéfinit en profondeur l'organisation du travail dans la quasi-totalité des secteurs. Les besoins ne se concentrent pas sur les chercheurs de haut niveau (qui sont formés par les grandes écoles et l'université), mais sur les opérateurs et chefs de projet capables de déployer concrètement l'IA dans les entreprises : prompt engineers, intégrateurs, formateurs internes, responsables d'éthique, auditeurs de conformité.

L'École 2040 propose un parcours "IA opérationnelle et souveraine" insistant sur trois dimensions : maîtrise technique des outils (modèles ouverts et propriétaires), éthique et souveraineté (alignement, biais, dépendance technologique, RGPD, IA Act), valeur métier (cas d'usage sectoriels). Cette filière est susceptible d'attirer un soutien institutionnel fort, à un moment où la France et l'Europe cherchent à reprendre la main sur la formation en intelligence artificielle.

## **Articulation entre les cinq filières**

Les cinq filières ne sont pas étanches. Elles partagent un tronc commun de compétences transversales : maîtrise de l'IA conversationnelle, communication, gestion de projet, droit du numérique, anglais professionnel, intelligence collective. Les passerelles entre filières sont nombreuses : un apprenant en

influence peut se spécialiser en "influence sport-santé" en mobilisant la filière 4, un apprenant en IA peut compléter sa formation par un module batteries pour devenir intégrateur IA dans l'industrie. Ce maillage est l'un des atouts différenciants du dispositif.

## V. Stratégie internationale — Quatre géographies prioritaires

---

L'École 2040 n'est pas conçue comme un dispositif franco-français appelé à s'exporter ensuite. Elle est conçue, dès la phase 1, comme une architecture internationale dont l'ancrage initial se fait en Hauts-de-France. Cette inversion est essentielle : un modèle pédagogique qui se développe d'abord dans une logique d'export risque de devenir un produit. Un modèle conçu nativement international devient un standard.

### 1. Chine — Partenariat académique et industriel

La Chine constitue la première géographie prioritaire pour trois raisons. D'abord, parce que la France entretient avec elle une dynamique diplomatique structurée (visite Macron-Xi de 2024, China Auto Valley, partenariat Wuhan-Hauts-de-France, lien Air France-KLM / Eastern). Ensuite, parce que la Chine est aujourd'hui le pays le plus avancé sur deux des cinq filières-pilotes : batteries (CATL, BYD, Gotion, Sunwoda) et intelligence artificielle (DeepSeek, Qwen, Baidu). Enfin, parce que les autorités chinoises soutiennent activement les programmes de formation conjointe avec la France, notamment via Wuhan East Lake High-Tech Development Zone.

### 2. Pologne — Pivot européen de l'Est

La Pologne s'impose comme la deuxième économie d'Europe centrale, avec une croissance supérieure à 4 % par an, un investissement massif dans la défense et l'industrie, et une dynamique migratoire favorable. La diaspora polonaise en France et en Hauts-de-France (région historiquement marquée par l'immigration polonaise du XX<sup>e</sup> siècle) constitue un pont culturel et linguistique sous-exploité.

Le partenariat envisagé porte sur deux filières : batteries (l'usine LG à Wrocław et le tissu industriel de Silésie offrent des partenaires immédiats) et IA appliquée (Varsovie est devenue un hub technologique majeur). L'École 2040 peut nouer des partenariats avec l'Académie polonaise des sciences et avec les écoles techniques régionales.

### 3. Maroc — Co-construction nord-africaine

Le Maroc constitue un partenaire structurel et historique pour la France. Les annonces du roi Mohammed VI sur la "nouvelle école marocaine" et les chantiers Tanger-Med, Casablanca-Finance City, l'aéroport de Marrakech et les zones industrielles de Kénitra créent un besoin massif de qualifications dans les filières batteries (Stellantis, Renault), influence (économie créative en plein essor à Casablanca et Rabat) et sport-santé (préparation Coupe du Monde 2030).

## **4. Afrique francophone — Responsabilité historique**

L'Afrique francophone constitue la géographie où la dimension stratégique et la dimension éthique convergent le plus clairement. Stratégique, parce que la francophonie y connaît une expansion démographique exceptionnelle (plus de 700 millions de locuteurs en 2050 selon l'Organisation Internationale de la Francophonie). Éthique, parce que la France a une responsabilité historique à reconstruire, sur un mode partenarial et non plus surplombant, sa relation éducative avec les pays africains.

L'École 2040 propose un modèle d'implantation par co-construction : pas de "succursales", mais des partenariats avec des opérateurs locaux qui adoptent la doctrine et reçoivent les certifications. Les pays prioritaires en phase 1 sont le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Cameroun et la République Démocratique du Congo.

## **5. Articulation avec la diplomatie française**

L'École 2040 doit s'articuler étroitement avec les instruments de la diplomatie française : Campus France, Institut français, Agence française de développement, Expertise France, Agence pour l'enseignement français à l'étranger. L'enjeu est d'éviter la dispersion et de positionner le dispositif comme un complément, et non un concurrent, de ces opérateurs publics. Une discussion d'ouverture avec le Quai d'Orsay et avec le Conseil supérieur des Français de l'étranger est recommandée à l'issue de la phase de prototypage régional.

## VI. Le pilote Hauts-de-France — Septembre 2026 à juin 2028

---

La phase d'expérimentation se déploie en Hauts-de-France de septembre 2026 à juin 2028. Ce choix géographique répond à une cohérence rigoureuse : la région accueille la gigafactory ACC, elle dispose d'un tissu de clubs sportifs et de réseaux d'entreprises mobilisables, elle est dirigée par un président de Région qui constitue un interlocuteur direct, et elle présente des indicateurs de décrochage scolaire et de fragilité jeunesse qui justifient l'expérimentation.

### 1. Objectifs quantifiés

- Année 1 (2026-2027) : 50 apprenants inscrits, répartis sur les 5 filières-pilotes.
- Année 2 (2027-2028) : 200 apprenants, ouverture des 4 partenariats internationaux.
- Taux d'insertion à 6 mois post-formation : au moins 80 %.
- Taux de décrochage du dispositif : au plus 8 %.
- Taux de satisfaction apprenants (échelle Qualiopi) : au moins 4,3 sur 5.
- Mobilité internationale effective : 100 % des apprenants en phase Spécialisation.

### 2. Implantations physiques

Trois sites principaux sont envisagés en phase 1 : un site administratif et pédagogique central sur l'axe Roubaix-Tourcoing, un site sport-santé sur l'axe Bondues-Lys-lez-Lannoy, un site industriel adossé à la gigafactory ACC (Douvrin-Billy-Berclau). Le modèle ne nécessite pas la construction de bâtiments dédiés : il s'appuie sur des partenariats d'utilisation d'infrastructures existantes.

### 3. Partenariats à structurer

Le succès du pilote dépend de la conclusion, dès le premier semestre 2026, de plusieurs partenariats structurants :

- Conseil régional Hauts-de-France (financement, agrément, dispositif Proch'Emploi).
- Métropole Européenne de Lille (mise à disposition de lieux, dispositif d'apprentissage métropolitain).
- Académie de Lille (articulation avec l'Éducation nationale, expérimentation Article L. 421-19 du Code de l'éducation).
- France Travail (orientation des publics en décrochage).
- Missions Locales.
- Entreprises ancrées : ACC, Verkor, Stellantis, Decathlon, Auchan, Adeo, OVHcloud.

- Clubs sportifs et fédérations régionales.
- Université de Lille (passerelles vers l'enseignement supérieur classique).

## 4. Modèle économique du pilote

Les ressources financières sont mobilisées à partir des dispositifs existants :

- Financement OPCO (apprentissage) — environ 8 000 € par apprenant et par an.
- Financement Région Hauts-de-France (dispositifs jeunesse et formation).
- Financement France Travail (dispositifs décrochage et reconversion).
- Financement européen (Erasmus+, FSE+, Horizon Europe selon les axes).
- Financement entreprises partenaires (taxe d'apprentissage, mécénat de compétences).
- Recettes propres (formations payantes pour publics adultes en reconversion).

Le budget prévisionnel global de la phase 1 (24 mois) est estimé entre 1,8 et 2,4 millions d'euros, dont environ 60 % couverts par le financement OPCO standard de l'apprentissage. Le solde fait l'objet de demandes de subventions ciblées dont le détail figure dans le cahier des charges opérationnel séparé.

## 5. Gouvernance du pilote

Une structure de gouvernance légère est mise en place :

- Direction stratégique : un référent porteur du projet (en l'occurrence l'auteure).
- Direction opérationnelle : profil de directeur de centre de formation expérimenté.
- Comité scientifique et pédagogique : 7 personnalités externes (chercheurs en sciences de l'éducation, dirigeants d'entreprise, élus, représentants d'associations de parents et de jeunes).
- Comité de financement : 3 personnalités (un banquier, un représentant d'OPCO, un représentant de la Région).
- Conseil des apprenants : représentation directe des inscrits, voix consultative.

## VII. Cartographie politique — Soutiens, neutralités, oppositions

---

Tout projet de cette ampleur doit être pensé politiquement, c'est-à-dire en identifiant lucidement les forces favorables, les forces hésitantes et les forces hostiles. Cette cartographie n'est pas une stratégie de combat : elle est une stratégie d'alliance et de désamorçage.

### 1. Soutiens naturels

Plusieurs familles d'acteurs sont structurellement favorables au projet, soit parce qu'il répond à leurs priorités, soit parce qu'il est compatible avec leurs valeurs.

- Conseil régional Hauts-de-France : alignement direct avec les priorités du président Xavier Bertrand (apprentissage, ancrage territorial, attractivité industrielle, jeunesse).
- Ministère du Travail et France Compétences : alignement avec la priorité gouvernementale apprentissage et avec la modernisation des certifications.
- Branches professionnelles concernées par les cinq filières : besoins de qualification non couverts.
- Parents et associations de parents d'enfants neuroatypiques ou en décrochage : alternative concrète.
- Réseaux d'entreprises (Mouvement des Entreprises de France, Confédération des Petites et Moyennes Entreprises, Union des Entreprises de Proximité) : adéquation formation-emploi.
- Fédérations sportives : valorisation du sport comme vecteur éducatif.

### 2. Acteurs à convaincre

Plusieurs acteurs ne s'opposent pas frontalement mais doivent être rassurés et associés.

- Éducation nationale (administration centrale et rectorats) : crainte de la concurrence et de la marginalisation. À traiter par un cadrage explicite "complémentarité et non substitution".
- Syndicats enseignants : crainte de la dévalorisation. À traiter par la valorisation explicite du rôle de mentor humain et par l'ouverture de débouchés pour les enseignants.
- Universités classiques : crainte de la concurrence sur le niveau supérieur. À traiter par des passerelles formalisées.
- Associations de parents d'élèves : prudence institutionnelle. À traiter par un cadrage républicain explicite.

### 3. Oppositions probables

Certains acteurs peuvent s'opposer pour des raisons idéologiques ou intéressées.

- Fractions idéologiques attachées au modèle scolaire traditionnel : risque de procès en "démantèlement de l'école républicaine".
- Fractions idéologiques attachées à la critique du néolibéralisme éducatif : risque de procès en "marchandisation".
- Certains acteurs établis de la formation professionnelle : crainte d'une concurrence frontale.

Le projet est susceptible d'attaques croisées "néolibérale" / "étatiste" — ce qui est, paradoxalement, un signe de positionnement transpartisan correct. Toute proposition réellement transpartisane est, par construction, suspecte aux extrêmes des deux bords. Il faut accepter cette polémique comme un coût de transaction, et y répondre par les résultats du pilote.

### 4. Stratégie d'alliance et de séquençage

La séquence politique doit respecter une logique d'engagement progressif :

- Étape 1 (T0 à T+3 mois) : sécurisation des soutiens régionaux (présidence de Région, métropole, France Travail régional).
- Étape 2 (T+3 à T+9 mois) : ouverture nationale ciblée (anciens premiers ministres, anciens ministres de l'Éducation, journalistes spécialisés).
- Étape 3 (T+9 à T+18 mois) : présentation des premiers résultats au gouvernement (Travail, Éducation, Affaires étrangères).
- Étape 4 (T+18 à T+30 mois) : structuration de la dimension internationale et inscription dans la séquence régionale 2028.

## VIII. Tensions intellectuelles — Cinq questions à trancher

---

Aucune proposition de cette ampleur ne peut être présentée sans traiter franchement les objections sérieuses. Cette section les identifie et propose des réponses argumentées, susceptibles d'être enrichies au fil du déploiement.

### Question 1 — Égalité ou aggravation des inégalités ?

L'objection : si l'IA devient tuteur principal, les enfants des classes supérieures bénéficieront des meilleurs prompts, des meilleurs mentors humains complémentaires, et d'un capital culturel familial qui leur permettra d'exploiter ces outils. L'École 2040 risquerait alors d'aggraver, et non de corriger, les inégalités.

Réponse : c'est précisément pourquoi le modèle prévoit un socle commun renforcé, un encadrement humain accessible à tous, des financements publics centrés sur les publics les plus éloignés, et une logique d'apprentissage qui rémunère l'apprenant. Le risque inégalitaire est réel et doit être surveillé par un indicateur dédié (taux de réussite par décile de revenu familial). Mais il n'est pas plus grand, et probablement moindre, que dans le système actuel.

### Question 2 — Que reste-t-il du commun culturel ?

L'objection : si chacun construit son parcours sur mesure, qu'est-ce qui fait encore Nation ? Les références communes, la culture partagée, la langue commune ne risquent-elles pas de se déliter ?

Réponse : le socle commun de la phase Fondations (6-12 ans) est, dans L'École 2040, plus exigeant que dans le système actuel — quatre heures par jour consacrées à la maîtrise du français, à la culture historique et géographique française, au civisme, à la connaissance du fait religieux et laïque. Ce n'est qu'à partir de douze ans que les parcours se diversifient. La différenciation ne s'oppose pas au commun : elle le suppose.

### Question 3 — Comment certifier sans rendre invérifiable ?

L'objection : la valeur du diplôme repose sur la confiance. Comment certifier des parcours non standardisés sans dégrader cette confiance ?

Réponse : c'est précisément la mission de France Compétences et du dispositif Qualiopi. La standardisation se déplace du contenu vers les compétences validées. Un parcours peut être individualisé tout en validant des blocs de compétences identifiés, mesurables et reconnus. Cette logique est éprouvée depuis 2018 par la réforme du système français de la formation professionnelle. Elle est donc déjà existante : il s'agit de la généraliser.

## **Question 4 — Quel statut pour les enseignants ?**

L'objection : que deviennent les 880 000 enseignants français dans un modèle où l'IA prend en charge la fonction d'explication ?

Réponse : ils deviennent ce qu'ils ont toujours dû être — des mentors, des passeurs, des éducateurs au sens fort. L'IA libère l'enseignant de la fonction industrielle de répétition des contenus. Elle lui restitue la possibilité d'un véritable rapport humain avec ses élèves, qui est devenu impossible dans des classes de 30 à 35. Cette transformation doit s'accompagner d'une revalorisation salariale, d'une formation continue ambitieuse, et d'un dialogue social loyal avec les organisations syndicales. Elle n'est pas un coût : elle est, à long terme, un investissement dans la qualité du métier.

## **Question 5 — Quel financement pérenne ?**

L'objection : le pilote est finançable par cumul de dispositifs existants. Mais le modèle généralisé l'est-il ?

Réponse : le coût marginal d'un élève en alternance, financé par les OPCO, est inférieur au coût moyen d'un élève en lycée général. À périmètre constant, la généralisation du modèle École 2040 sur la phase 15-18 ans représenterait une économie nette pour les finances publiques. Sur les phases antérieures, le modèle préserve la prise en charge publique du socle commun. Sur les phases postérieures, il génère des recettes propres (formation continue, formation des entreprises). L'équation budgétaire est donc soutenable, à condition d'un travail technique approfondi qui dépasse le cadre de la présente note.

## **IX. Recommandations — Sept actions à engager**

---

À l'issue de cette note, sept actions sont recommandées à court terme (six prochains mois) :

### **Action 1 — Sécurisation régionale**

Demande d'audience auprès du président de la Région Hauts-de-France pour présenter le projet, solliciter un soutien institutionnel, et explorer un financement Région ciblé sur la phase 1. Calendrier : juin-juillet 2026.

### **Action 2 — Cadrage avec France Compétences**

Inscription des trois premiers titres (Influence, IA opérationnelle, et un titre transversal "Animateur École 2040") au Répertoire Spécifique ou au Répertoire National des Certifications Professionnelles. Calendrier : juillet-octobre 2026.

### **Action 3 — Constitution du comité scientifique**

Identification et invitation de sept personnalités susceptibles de constituer le comité scientifique et pédagogique du pilote (chercheurs, praticiens, dirigeants). Première réunion prévue avant la fin 2026. Cette composition donnera au dispositif une autorité intellectuelle indispensable.

### **Action 4 — Partenariats internationaux**

Engagement formel des premiers échanges avec les contacts identifiés en Chine, Pologne, Maroc et Afrique francophone. Calendrier : septembre 2026 à mars 2027.

### **Action 5 — Note de transmission ministérielle**

Rédaction d'une version courte (4 pages) de la présente note, à destination des cabinets des ministres concernés (Travail, Éducation nationale, Affaires étrangères, Enseignement supérieur). Transmission via les intermédiaires identifiés. Calendrier : juin 2026.

### **Action 6 — Publication et débat public**

Publication d'une tribune dans un quotidien national de référence, et programmation d'une intervention dans un colloque ou un think tank reconnu (Institut Montaigne, Terra Nova, Fondation Jean-Jaurès, Fondation Robert-Schuman). Calendrier : été-automne 2026.

### **Action 7 — Manifeste éditorial**

Préparation et publication d'un livre-manifeste "L'École 2040" en format diffusion grand public, calendrier de sortie aligné sur la rentrée 2027 et la séquence pré-régionale 2028. Travail éditorial à engager dès septembre 2026.

## Annexes

### Annexe 1 — Glossaire des sigles

- ACC : Automotive Cells Company (gigafactory franco-allemande-italienne à Douvrin-Billy-Berclau).
- AFD : Agence Française de Développement.
- ARCOM : Autorité de Régulation de la Communication Audiovisuelle et Numérique.
- CFA : Centre de Formation d'Apprentis.
- CPF : Compte Personnel de Formation.
- FSE+ : Fonds Social Européen Plus.
- OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économiques.
- OIF : Organisation Internationale de la Francophonie.
- OMS : Organisation Mondiale de la Santé.
- OPCO : Opérateur de Compétences (collecteur de la taxe d'apprentissage).
- RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données.
- RNCP : Répertoire National des Certifications Professionnelles.
- VAE : Validation des Acquis de l'Expérience.

### Annexe 2 — Récapitulatif de l'architecture des âges

Phase	Tranche d'âge	Finalité	Pédagogie dominante
<b>Éveil</b>	0-6 ans	Protéger, soutenir la famille, garantir l'accès universel à des structures communautaires.	Pédagogies actives au choix (Montessori, Reggio, Steiner, nordique).
<b>Fondations</b>	6-12 ans	Socle commun exigeant : lire, écrire, compter, coder, débattre, bouger.	IA tutrice pour la différenciation + humain mentor pour le sens.
<b>Exploration</b>	12-15 ans	Faire émerger une orientation par l'expérience réelle des métiers et des cultures.	Stages courts, projet entrepreneurial collectif, mobilité internationale, mentor.
<b>Spécialisation</b>	15-18 ans	Apprentissage par alternance comme voie standard, blocs de compétences empilables.	Contrat d'alternance, maître d'apprentissage, formation théorique modulaire.
<b>À vie</b>	18 ans et au-delà	Apprentissage en boucles : ré-entrées libres, reconversions facilitées, pluri-spécialisation.	CFA comme opérateur naturel, VAE étendue, CPF abondé.

## **Annexe 3 — Pour aller plus loin**

Cette note s'articule avec deux documents complémentaires produits en parallèle :

- Le cahier des charges opérationnel du pilote 2026-2027 (livrable séparé).
- Le manifeste éditorial "L'École 2040" (livrable séparé, base du livre prévu pour publication 2027).

---

**Sylvane VERDONCK**

*Hauts-de-France · Mai 2026*